



## SOLIDARITÉ CCAS

### Les membres du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé par Mr le Maire, Thierry Segura.

Mmes Florence Dechelle et Pascale Bacquet en sont les autres membres.

### Le CCAS agit en faveur

- Des personnes âgées (instruction des dossiers de demande d'aide sociale, aide aux démarches administratives, orientation vers structures d'aide à la personne ),
- Des familles en difficulté (soutien des administrés dans l'urgence, aide ponctuelle au paiement de factures).

### Le colis de Noël

Un colis pour les Boissettais ayant 70 ans révolus, est distribué lors des vœux de Mr le Maire en janvier.

### Le registre des personnes âgées et fragiles

Nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif des personnes âgées, fragiles et/ou handicapées pour bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Cette démarche est volontaire.

**Contactez la Mairie pour obtenir le formulaire ou télécharger-le ici :**



inscription sur le registre des personnes isolées (/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/inscription-registre-des-personnes-vulnerables-sur-la-commune-2.docx)

DOCX  
24.43 Ko

## Un conseil, un besoin ?

Si vous avez besoin d'un conseil ou d'un renseignement, contactez la Mairie qui transmettra votre demande aux élues en charge de la vie sociale. Vous serez , alors, recontactés.